

MONITEUR.TRICE SPÉCIALISTE HOCKEY

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

ENTRÉE
EN FONCTION:

AOÛT
2025

POSTE

**HORAIRE DE TRAVAIL : 5 JOURS / SEM.:
LUNDI AU VENDREDI**

**HORAIRE DE TRAVAIL: 8H15 À 16H05
4 À 5 PÉRIODES PAR JOUR DE 70 MINUTES**

RÉMUNÉRATION

- Poste saisonnier à temps partiel
- Taux horaire variant entre 25,42\$ et 31,43\$ selon l'expérience pertinente, en plus d'un pourcentage d'avantages sociaux de 17 %
- Admissibilité au fonds de pension administré par Retraite Québec (RREGOP) dès l'entrée en poste
- Service de télémédecine et programme d'aide aux employés

DESCRIPTION DU POSTE

Le moniteur.trice spécialiste hockey encadre, anime et enseigne les techniques de cette discipline sportive afin de transmettre aux élèves des connaissances approfondies du hockey lors des périodes d'activités quotidiennes spécialisées et auprès des groupes d'élèves qui lui sont confiés. Il ou elle travaille en collaboration avec le responsable du programme de hockey et les entraîneurs du collège.

Le travail requiert des entraînements de temps de glace, l'accompagnement en étude et des entraînements physiques hors glace.



JE SUIS UN CANDIDAT.E DE CHOIX ...

- J'AI D'EXCELLENTE CONNAISSANCES ET HABILÉTÉS EN ENTRAÎNEMENT DE HOCKEY ET EN PRÉPARATION PHYSIQUE (GLACE ET HORS GLACE)
- JE CARBURE À TRAVAILLER AVEC UNE CLIENTÈLE ADOLESCENTE
- JE SUIS TITULAIRE D'UN DIPLÔME DE 5E SECONDAIRE OU AUTRES ÉTUDES ÉQUIVALENTES
- J'AI UNE BONNE MAÎTRISE DU FRANÇAIS

Le Collège valorise la diversité des personnes dans son processus de recrutement.

La diversité, pour le Collège, c'est favoriser un milieu de travail où les différences individuelles sont reconnues, appréciées, respectées et valorisées, de façon à développer le plein potentiel et à mettre à profit les talents et les forces de chacun.

RH@CSJV.CA
CSJV.CA